CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN LIGNE ET DE LIVRAISON DES PRODUITS VOXTONE FRANCE METROPOLITAINE

CHAMP D'APPLICATION

- 1.1 Dans le cadre des présentes Conditions générales de vente, les définitions suivantes s'appliquent :
- « Conditions générales de vente » désigne les présentes Conditions générales de vente de VOXTONE pour la vente en ligne et la livraison de ses produits ;
- « VOXTONE» désigne la société NEXT STEP SAS, qui exerce ses activités sous le nom commercial de « VOXTONE».
- « Client » désigne une personne physique ayant conclu ou souhaitant conclure un accord de vente de Produits ou engagée dans tout autre type d'acte juridique désigné dans l'Article 1.2. n'agissant pas pour le compte de son entreprise, de son commerce ou de son activité libérale ;
- « Produits » désigne tous les articles commercialisés par VOXTONE pour ses Clients et ses Prospects sur son Site Web ;
- « Site Web » désigne : http://www.voxtone.fr à l'exclusion de tout autre site web, place de marché, revendeurs web...
- 1.2 Les Conditions générales de vente concernent exclusivement les offres de vente en ligne, confirmations de commande, livraisons de Produits et factures proposés par VOXTONE au Client, chaque commande effectuée pas le Client auprès de VOXTONE, et l'ensemble des transactions ayant lieu entre VOXTONE et le Client ainsi que toute demande effectuée par le Client à VOXTONE pour la livraison des Produits et/ou l'obtention d'informations sur ces Produits ou d'autres Produits, incluant sans s'y limiter, les offres spéciales ou les promotions, que le Client commande finalement ou non un Produit à VOXTONE.
- 1.3 Les présentes Conditions générales de vente, les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité sont disponibles sur le Site Web. Avant d'envoyer une commande, le Client doit accepter les présentes Conditions générales de vente en cochant la case correspondante et en cliquant sur le bouton Envoyer. Les clients peuvent également enregistrer et imprimer les Conditions générales de vente et les détails des commandes, à l'aide des fonctions disponibles sur le Site Web, afin de conserver une copie de ces Conditions générales de vente
- 1.4 Les Conditions générales de vente du Client ou les autres conditions de vente ne sont pas applicables. Le Client ne peut faire valoir d'autres conditions et/ou des conditions supplémentaires à moins d'avoir obtenu l'accord écrit de VOXTONE à cet effet. Ces autres conditions et/ou conditions supplémentaires n'affectent pas le champ d'application des autres dispositions des Conditions générales de vente et s'appliquent exclusivement à l'accord pour lequel elles ont été spécifiquement et explicitement convenues par écrit.
- 1.5 VOXTONE se réserve le droit de modifier et/ou d'effectuer des ajouts à ces Conditions générales de vente. Ces modifications ou ajouts ne s'appliqueront toutefois pas aux accords déjà conclus suite à la confirmation de commande par VOXTONE.

2. COMMUNICATION

2.1 Toute communication entre VOXTONE et le Client pourra être effectuée par voie électronique, sauf disposition contraire explicitement indiquée dans les Conditions générales de vente et/ou dans l'accord et/ou dans la législation.

3. PROCEDURE DE PASSAGE DE COMMANDE

- 3.1 Choix des Produits. Le Client choisit le(s) Produit(s) qu'il souhaite commander en cliquant sur « Ajouter au panier ». Les Produits sélectionnés seront ajoutés à son panier. Le Client peut changer son choix à tout moment avant l'envoi de l'ordre de commande (jusqu'à l'étape « Paiement ») en changeant la quantité de produits, en sélectionnant « supprimer » ou en abandonnant la procédure de passage de commande. En sélectionnant « Commander des maintenant », le Client sera dirigé vers la prochaine étape.
- 3.2 Identification du Client. Le Client précisera ses données comme demandé dans «Mes coordonnées». Une "Adresse de livraison" différente de l'"Adresse de facturation" peut être saisie; sinon l'"Adresse de livraison" restera la même que l'"Adresse de facturation" spécifiée dans «Mes coordonnées».

Il sera ensuite demandé au Client de vérifier les détails de la commande et de prendre connaissance des Conditions générales de vente, y compris sans aucune limitation, de l'information concernant le traitement loyal des données du Client et l'instruction concernant le droit de rétractation telle que précisée au sein de l'Article 5 des présentes Conditions générales de vente. Le Client ne sera en mesure de poursuivre le processus de passade de commande que s'il accepte les Conditions générales de vente et l'information concernant le traitement loyal des données du Client (en cochant les cases correspondantes).

- Sélection de la méthode de paiement. Le Client sélectionnera la méthode de paiement souhaitée. Des informations supplémentaires sont présentes au sein de l'Article 7 de ces Conditions générales de vente.
- 3.4 Passage de l'ordre. L'ordre sera placé par le Client en sélectionnant le bouton de soumission de la transaction. VOXTONE confirmera réception de l'ordre par email. Le contrat sera conclu entre les parties après confirmation de la commande par VOXTONE comme prévu à l'Article 4.1 des présentes Conditions générales de vente.

4. CONCLUSION D'UN ACCORD

- 4.1 Les Produits présentés par VOXTONE ou sur le Site Web ne constituent pas une obligation contractuelle mais simplement une invitation à passer une commande sur la base d'une offre. Tout accord relatif à la passation d'une commande par un Client est conclu après la confirmation de la commande du Client par VOXTONE par e-mail ou par écrit, selon ce qui a été convenu.
- 4.2 VOXTONE se réserve le droit de refuser toute commande à tout moment pour toute raison légitime. En cas d'annulation d'une commande, VOXTONE devra en informer le Client dans les meilleurs délais après la réception de la commande du Client et indiquer la raison de son refus.
- 4.3 VOXTONE confirmera le contenu de la commande par email lors de la confirmation de la commande du Client et sur support écrit lors de la livraison des Produits.

4.3 Les informations, images, publicités et autres documents disponibles sur le Site Web ou envoyés par e-mail ou d'autres moyens de communication concernant les offres et les principales caractéristiques des Produits seront aussi précis que possible. Toutefois, VOXTONE ne garantit pas que toutes les offres et les Produits correspondent exactement aux informations fournies, sauf si les informations ont été déclarées comme contractuelles.

5. DROIT DE RÉTRACTATION

5.1 Le Client (« Vous ») peut exercer son droit de rétractation conformément à l'instruction suivante correspondante :

VOUS POUVEZ EXERCER VOTRE DROIT DE RÉTRACTATION PENDANT QUATORZE (14) JOURS SANS JUSTIFICATION SOUS RÉSERVE QUE VOUS N'AVEZ PAS TIRÉ PARTI OU UTILISÉ LE(S) PRODUIT(S) AVANT L'EXPIRATION DE LA PÉRIODE DE QUATORZE (14) JOURS. CE DÉLAI PREND EFFET À LA DATE DE RÉCEPTION DU/DES PRODUIT(S). VOUS DEVEZ ENVOYER VOTRE DEMANDE DE RÉTRACTATION AU COURS DE CETTE PÉRIODE DE QUATORZE (14) JOURS.

CETTE DEMANDE DE RÉTRACTATION DOIT INDIQUER VOTRE NOM, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, ADRESSE E-MAIL, NUMÉRO DE COMMANDE ET LA DÉSIGNATION DU/DES PRODUIT(S) CONCERNÉS ET ÊTRE TRANSMISE À :

VOXTONE

ATTN: SERVICE CLIENT

ADRESSE E-MAIL: info@voxtone.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:

OU

VOUS POUVEZ DEMANDER UN BON D'AUTORISATION DE RETOUR D'ARTICLE (« RMA ») POUR LE PRODUIT CONCERNÉ EN UTILISANT LE SITE WEB CORRESPONDANT.

UN BON RMA SERA CRÉÉ POUR TOUS LES RETOURS VALIDES AFIN DE GARANTIR UNE GESTION APPROPRIÉE DES PRODUITS À RENVOYER.

CONSÉQUENCES DU DROIT DE RÉTRACTATION

OUTRE L'ENVOI D'UNE DEMANDE DE RÉTRACTATION VALIDE TEL QUE DÉCRIT CI-DESSUS, LE(S) PRODUIT(S) DOIVENT ÊTRE RENVOYÉS ET VOXTONE DOIT REMBOUSER LES SOMMES VERSÉES POUR CES PRODUITS, SOUS RÉSERVE QUE LE(S) PRODUIT(S) N'ONT PAS ÉTÉ UTILISÉS OU N'ONT PAS ÉTÉ ENDOMMAGÉS. SI LE(S) PRODUIT(S) ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉ(S) OU UTILISÉ(S), VOUS DEVREZ COMPENSER LA PERTE DE VALEUR À HAUTEUR DES DÉTERIORATIONS LIÉES À L'UTILISATION DU(DES) PRODUIT(S) AU-DELÀ DE L'EXAMEN DE LEURS PROPRIÉTÉS ET DE LEUR FONCTIONNEMENT. ON ENTEND PAR « EXAMEN DES PROPRIÉTÉS ET DU FONCTIONNEMENT » LE TEST ET L'UTILISATION PERMISE ET NORMALE DU (DES) PRODUIT(S) DANS UN MAGASIN.

LE(S) PRODUIT(S) À RESTITUER À VOXTONE ET, A CETTE FIN, VOXTONE VOUS TRANSMETTRA LES INFORMATIONS NECCESSAIRES DANS LES MEILLEURS DELAIS A COMPTER DU JOUR DE RECEPTION PAR VOXTONE DE LA NOTIFICATION DE RETRACTATION. LES FRAIS DE RETOUR NE SERONT PAS À VOTRE CHARGE SAUF SI LE PRIX DU (DES) PRODUIT(S) À RENVOYER EST INFÉRIEUR À QUARANTE (40) EUROS L'UNITE. VOXTONE VOUS REMBOURSERA LA SOMME VERSÉE POUR LE(S) PRODUIT(S) RENVOYÉ(S) DANS UN DÉLAI DE QUATORZE (14) JOURS À COMPTER DU JOUR DE RECEPTION PAR VOXTONE DE LA NOTIFICATION DE RETRACTATION, SOUS RESERVE DE RÉCEPTION DES PRODUITS PAR VOXTONE.

FIN DE L'INSTRUCTION RELATIVE AU DROIT DE RÉTRACTATION.

6. PRIX

- 6.1 Le prix du Produit indiqué lors de l'enregistrement de la commande sur le Site Web est exprimé en EUROS et inclut la taxe sur la valeur ajoutée (« TVA »), mais il n'inclut pas les frais de transport ou d'envoi. Les frais d'envoi des produits restitués sont indiqués dans les Articles 5.1. et 6.2. Le pourcentage et le montant de la TVA seront indiqués sur chaque facture.
- 6.2 Si le Client exerce son droit légal de rétractation, il devra prendre à sa charge les frais de réexpédition normaux si le Produit expédié correspond au Produit commandé et si le prix du Produit à restituer est inférieur à quarante (40) EUROS. Dans les autres cas, les frais de réexpédition ne seront pas à la charge du Client.

7. PAIEMENT

- 7.1 Sauf disposition écrite contraire explicite, le paiement sera effectué en utilisant l'un des modes de paiement indiqués sur le Site Web, sans préjudice aux dispositions de l'Article 7.4.
- 7.2 Certains modes de paiement peuvent uniquement être utilisés si les conditions correspondantes ont été remplies (vérification de la solvabilité du Client, authentification du Client et autorisation). Si ces conditions s'appliquent, elles seront indiquées sur le Site Web.
- 7.3 Si le Client décide de régler la somme due avec une carte de crédit délivrée par un tiers ou à l'aide d'un système de paiement électronique, les conditions de l'émetteur de la carte ou de la banque s'appliqueront. VOXTONE n'est pas partie à la relation entre le Client et l'émetteur de la carte ou la banque. De plus, un partenaire tiers de traitement des paiements facilitera le règlement du Client par le biais de l'émetteur de la carte de crédit ou de la banque du Client. VOXTONE ne traite pas les paiements des Clients et utilise simplement les données relatives à ces règlements effectués par les Clients communiquées par ces tiers.
- 7.4 En cas de retard de paiement, le Client devra s'acquitter en sus des intérêts de retard de paiement s'élevant à une fois et demie (1,5) le taux d'intérêt légal annuel, calculés à compter du premier jour consécutif à l'expiration du délai de paiement convenu. VOXTONE se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts supplémentaires imputables à ce retard de paiement.

8. LIVRAISON, DATE DE LIVRAISON, TRANSPORT ET RISQUES

- 8.1 VOXTONE s'engage à livrer les Produits commandés à l'adresse de livraison fournie par le Client. Pour chaque commande, le Client devra préciser si l'adresse de livraison correspond à l'adresse de facturation. Une adresse de livraison différente peut être indiquée.
- 8.2 Les livraisons seront uniquement effectuées en France métropolitaine (la Corse et les territoires français d'outre-mer sont exclus) et aucune livraison ne sera effectuée à une boîte postale. La livraison des Produits commandés sera prise en charge par un transporteur commissionné par VOXTONE.
- 8.3 Si aucune date de livraison n'a été convenue, les commandes seront livrées dans les plus brefs délais après la confirmation de la commande et, si le versement d'un acompte a été convenu, après le traitement du mode de paiement choisi par le Client. VOXTONE veille à ce que son transporteur livre les Produits commandés par le Client dans un délai de dix (10) jours ouvrables, sauf indication contraire de VOXTONE, sachant que le délai de livraison ne doit jamais excéder trente (30) jours à compter de la date de confirmation de la commande. Les livraisons sont généralement effectuées les jours ouvrables entre 9h00 et 17h00.
- 8.4 En cas de rupture de stock temporaire, les Clients ne peuvent en principe pas commander les Produits, les Produits étant vendus dans la limite des stocks. Si, malgré tout, cette situation se présente, VOXTONE informera le Client de la disponibilité du produit.
- 8.5 Si un Client est absent lors de la première présentation du Produit commandé un jour ouvrable, le transporteur se présentera avec le Produit le jour ouvrable suivant. Le Produit commandé sera présenté trois (3) fois au Client. Si le transporteur ne parvient pas à remettre le Produit au Client en mains propres, le Client recevra un avis de passage dans sa boîte aux lettres. L'avis de passage indiquera le numéro de téléphone du contact que le Client pourra appeler pour convenir d'une nouvelle date de livraison.
- Les heures ou dates de livraison indiquées sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un délai contractuel, sauf si une date de livraison ferme a été convenue. Si un Client a des obligations envers VOXTONE sur quelle que base que ce soit, y compris l'obligation de verser un acompte ou régler le montant de manière échelonnée ou autre, VOXTONE peut suspendre la livraison des Produits jusqu'à complétion d'une telle obligation par le Client. En cas de retard de livraison (date ou heure) lié au fait que le Client n'a pas fourni d'instructions claires concernant la livraison ou d'autres aspects pertinents pour la livraison, ou n'a pas communiqué d'autres informations et/ou réalisé des démarches obligatoires dans le cadre de la livraison, le délai de livraison sera prolongée d'une durée équivalente à celle du retard ou de la perturbation de l'exécution de l'accord.

Si un évènement imprévisible et indépendant de VOXTONE se présente et perturbe la livraison ou l'heure/la date à laquelle la livraison doit avoir lieu, comme une mobilisation, une guerre, un acte de terrorisme, une insurrection ou une grève, l'interruption des opérations, le manque de transport, les difficultés d'approvisionnement en matières premières ou d'autres cas de force majeure, l'heure/la date de livraison sera prolongée d'une durée équivalente à celle du retard ou de la perturbation de l'exécution de l'accord Si la situation persiste pendant trois (3) semaines ou plus, le Client et VOXTONE pourront annuler l'accord concerné. VOXTONE s'engage à rembourser les paiements effectués par le Client dans les plus brefs délais. Si la livraison d'un Produit est retardée, ou si un accord ne peut pas être exécuté en totalité ou partiellement, le Client sera informé dès que VOXTONE aura connaissance de ce retard ou de cet événement.

- 8.7 Les livraisons partielles sont autorisées dans la mesure du raisonnable, en particulier, si la livraison des Produits restants est garantie et si le Client n'a aucun frais supplémentaire. Le Client doit accepter ce type de livraison proposé par VOXTONE. Les Conditions générales de vente s'appliquent également aux livraisons partielles.
- 8.8 Les risques de pertes ou de dommages des Produits seront transférés au Client dès leur livraison au Client.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 9.1 TOUS LES PRODUITS LIVRÉS PAR VOXTONE RESTERONT LA PROPRIÉTÉ DE VOXTONE JUSQU'AU PAIEMENT COMPLET DE LEUR PRIX D'ACHAT TEL QUE CONVENU DANS LE CADRE DU CONTRAT, Y COMPRIS LES FRAIS ANNEXES COMPRENANT LES INTÉRÊTS ET LES FRAIS DE PERCEPTION.
- 9.2 Si des tiers revendiquent leurs droits sur les Produits livrés par VOXTONE sous réserve de propriété, ou veulent établir ou exercer des droits sur ces Produits, le Client devra immédiatement en informer VOXTONE.
- 9.3 Si VOXTONE annule le contrat et récupère les Produits, VOXTONE pourra vendre les Produits à un ou plusieurs tiers sans préjudice du droit de VOXTONE de se prévaloir de dommages et intérêts pour compenser les pertes subies liées au manquement du Client à ses obligations.

10. CONFORMITÉ ET GARANTIE

- 10.1 VOXTONE garantit que les Produits sont conformes à l'accord, aux spécifications indiquées dans l'offre, aux exigences raisonnables d'état acceptable et/ou de viabilité et aux dispositions légales applicables et/ou aux réglementations gouvernementales en vigueur à la date de conclusion de l'accord. VOXTONE fournit des informations techniques complémentaires relatives aux Produits sur le Site Web.
- 10.2 Une garantie du fabricant peut accompagner les Produits achetés auprès de VOXTONE par un Client. Le Client pourra obtenir des informations à ce sujet dans ou sur l'emballage du Produit concerné ou sur le Site Web. Cette garantie ne portera pas préjudice aux droits de garantie légaux tel que précisés dans l'annexe A ci-après. VOXTONE s'engage à respecter toutes les obligations légales auxquelles il est soumis en tant que vendeur par rapport à la conformité des Produits vendus à un Client selon les modalités prévues.
- 10.3 En cas de non-conformité, VOXTONE assurera la réparation ou le remplacement du Produit concerné conformément aux présentes Conditions générales de vente et à tous autres égards conformément aux dispositions légales applicables.
- 10.4 La période de garantie légale est de deux ans et prend effet à la date de livraison du Produit ou, en cas de vice caché, à la date de constatation de celui-ci par le Client, telle que stipulée dans l'annexe A.
- 10.5 Si un Produit est endommagé suite à une utilisation inadéquate ou inappropriée, à des contingences externes, dans le sens le plus large, auxquelles le Client a exposé le Produit, à un démontage inadéquat ou à une désinstallation ou à d'autres actions intentionnelles de la part du

Client, le Client ne pourra en aucun cas effectuer de réclamations auprès de VOXTONE dans le cadre de la garantie légale.

10.6 Si un Client effectue une réclamation dans le cadre de la garantie légale, il devra collaborer de façon raisonnable avec VOXTONE dans la mesure nécessaire, notamment en autorisant VOXTONE à mener des recherches sur les conditions d'utilisation du Produit et la procédure d'installation du Produit.

11. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1 Tous les droits de propriété intellectuelle associés aux Produits commercialisés et fournis par VOXTONE restent la propriété de VOXTONE ou, si applicable, de son/ses fournisseur(s) ou soustraitant(s), y compris des entités affiliées à VOXTONE ou des sociétés liées à VOXTONE au sein d'un groupe, appartiennent exclusivement à VOXTONE ou, si applicable, à son/ses fournisseur(s) ou soustraitant(s). Cela inclut sans s'y limiter les copyrights, les brevets, les marques de commerce, les modèles, le savoir-faire, le droit sur un nom commercial, les droits sur les bases de données et les droits d'octroi de licence exclusive.

12. RESPONSABILITÉ

- 12.1 La responsabilité de VOXTONE est soumise aux dispositions des Articles 12.2 et 12.3 :
- 12.2 La responsabilité de VOXTONE pour des dommages découlant d'une négligence est limitée aux dommages normaux et raisonnablement prévisibles découlant de la violation d'une obligation contractuelle matérielle. Une obligation matérielle est une obligation requise pour l'exécution de la finalité de l'accord et lors de l'exécution duquel le Client accorde sa confiance ou peut accorder sa confiance.
- 12.3 La limitation de responsabilité qui précède ne s'applique pas à la responsabilité de VOXTONE concernant une atteinte à la vie et à l'intégrité physique, une action fautive délibérée et une négligence grave.

13. DIVERS

- 13.1 Si l'une des dispositions des Conditions générales de vente devient inapplicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions.
- 13.2 Les droits et obligations découlant des présentes Conditions générales de vente pour le Client ne peuvent pas être transférés, sauf si cela a été explicitement convenu au préalable par écrit avec Harman.
- 13.3 Les chapitres et les sections des présentes Conditions générales de vente sont exclusivement destinés à faciliter la lecture et ne peuvent pas influencer le contenu ou la signification des dispositions des présentes Conditions générales de vente.
- Dans les présentes Conditions générales de vente, sauf si l'intention contraire est raisonnablement évidente, le genre inclut tous les genres, le singulier inclut le pluriel et inversement ; et si un terme ou une phrase est défini, ses autres formes grammaticales possèdent la signification correspondante.

14. DÉCLARATION DES PLAINTES

- 14.1 Si un Client n'est pas satisfait de la manière dont VOXTONE met en œuvre ou a mis en œuvre l'accord, le Client peut dûment déposer sa réclamation complète et clairement détaillée à VOXTONE :
- 14.2 Un Client peut adresser ses questions et/ou plaintes au service client de VOXTONE concernant les produits. Le service client est joignable via info@voxtone.fr.
- 14.3 VOXTONE s'engage à répondre aux plaintes qui lui ont été adressées dans un délai de vingt (20) jours ouvrables à compter de leur date de réception. Si le traitement d'une plainte exige un délai vraisemblablement plus long, VOXTONE enverra au Client une confirmation de la réception de la plainte dans le délai susmentionné. La notification inclura également une indication du délai au cours duquel le Client pourra recevoir une notification plus détaillée.

15. DROIT APPLICABLE

15.1 Le droit français s'applique à l'ensemble des relations légales entre VOXTONE et le Client. L'applicabilité de la Convention des Nations Unies sur les achats internationaux de marchandises (CISG) est explicitement exclue.

Annexe A

Droits de garantie légaux

Vous disposez les droits légaux suivants :

Article R. 211-4 du code de la consommation français :

Dans les contrats conclus entre des professionnels, d'une part, et, d'autre part, des nonprofessionnels ou des consommateurs, le professionnel ne peut garantir contractuellement la chose à livrer ou le service à rendre sans mentionner clairement que s'applique, en tout état de cause, la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Article L. 211-4 du code de la consommation français :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 211-5 du code de la consommation français :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 211-12 du code de la consommation français :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du code civil français :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 §1 du code civil français:

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.